

# Mémo

Date : Le 2 septembre 2015

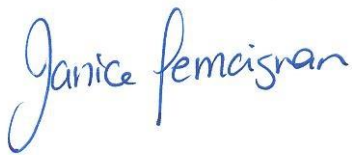
OBJET : **Centre d'appels**

---

Bonjour,

Voici l'aide-mémoire concernant le centre d'appels. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour déclarer une absence à court terme.

Veuillez prendre note que depuis le 29 août 2013, les appels peuvent être enregistrés par le centre d'appels à des fins de contrôle de la qualité.



Janice Lemoignan  
Conseillère en gestion de personnel  
Services des ressources humaines

Pièce jointe (1)